

# LES VIOLENCES SEXUELLES

## Aide-mémoire

Toute personne pourrait vivre des violences sexuelles dans une relation intime. Ces violences peuvent parfois être liées à son identité de genre ou à son orientation sexuelle, même lorsque l'autre partenaire s'identifie également comme une personne faisant partie de la diversité sexuelle et de genre.

### Les violences sexuelles peuvent se manifester de différentes manières

Il peut y avoir une situation de violences sexuelles quand une personne fait des **commentaires** ou des **gestes de nature sexuelle sans le consentement** de l'autre partenaire intime. Des violences sexuelles peuvent notamment se manifester lorsqu'une personne tente de satisfaire ses propres besoins intimes et sexuels en ignorant les besoins ou limites de son autre partenaire.



#### DES EXEMPLES DE SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES

- Humilier sexuellement sa ou son partenaire,
- Obliger sa ou son partenaire à regarder de la pornographie,
- Commettre des attouchements sexuels sur sa ou son partenaire sans son consentement (agression sexuelle)
- Ne pas dévoiler son statut en lien avec une infection transmissible sexuellement et par le sang,
- Mentir ou induire en erreur sur un acte sexuel (ex. « *stealth* »),
- Menacer d'être infidèle ou de briser une entente relationnelle,
- Comparer des performances sexuelles,
- Priver sa ou son partenaire de relations sexuelles comme moyen de punir,
- Partager des informations sur les relations sexuelles, l'intimité, les activités sexuelles, les jouets sexuels ou l'apparence du corps de sa ou son partenaire avec d'autres personnes,
- Partager des images intimes de sa ou son partenaire sans son consentement, ou menacer de le faire (souvent appelé « sextorsion »).

## Une activité sexuelle sans consentement valide mène à une violence sexuelle

Une personne qui participe à une activité sexuelle doit donner un consentement valide. Sinon, il pourrait y avoir une violence sexuelle.

Juridiquement, pour être valide, le consentement doit être :



### CLAIR

La personne donne son **accord explicite** par des **paroles** ou des **gestes**.

Une personne passive ne consent pas nécessairement à une activité sexuelle.



### LIBRE

La personne **n'est pas** :

- **forcée** ou **menacée** de donner son accord,
- **obligée d'accepter** parce que l'autre utilise son rôle, sa position ou son statut, ou en abuse.



### CONSCIENT

La personne **n'est pas** :

- **inconsciente** ou **endormie**,
- **sévèrement intoxiquée** par l'alcool ou la drogue, au point où elle ne sait pas ce qu'elle fait.



### ÉCLAIRÉ

L'activité sexuelle ne doit pas être fondée sur un mensonge qui exposerait la personne à un **risque de préjudice** ou de **lésions corporelles graves**.



Des règles supplémentaires s'appliquent si au moins l'une des personnes impliquées dans une activité sexuelle a moins de 18 ans. Pour plus d'informations sur le consentement sexuel des personnes adolescentes, consultez l'article « [Le consentement sexuel des adolescents](#) » sur le site d'Éducaloi.

## Les violences sexuelles sont parfois des crimes

Dans certains cas, les violences sexuelles peuvent être des crimes. Une personne peut porter plainte à la police si elle vit une situation de violences sexuelles qui peut être qualifiée de crime.



### EXEMPLES DE SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES QUI SONT DES CRIMES

- Commettre des attouchements sexuels sur sa ou son partenaire sans son consentement (**agression sexuelle**),
- Partager des photos intimes de sa ou son partenaire sans son consentement (**partage non consensuel d'images intimes**),
- Créer, posséder, consulter ou distribuer des images ou du matériel écrit à caractère sexuel représentant des personnes mineures (**pornographie juvénile**).

L'information juridique contenue dans ce guide est valide en date de mars 2024. L'information contenue dans ce guide s'applique uniquement au Québec et ne doit pas être considérée comme un avis juridique. Ce guide peut être reproduit et utilisé à des fins non commerciales. Il doit être utilisé dans son format original, sans modifications. Il demeure la propriété d'Éducaloi. © Éducaloi, 2024